



ANNUAL REPORT

2019



Z.I Ariana Aeroport - 03, rue des metiers
2035 Charguia II - Tunis/ BP 290 - 1080 Tunis
CEDEX



Tél. : (+216) 36 02 29 00
Fax: (+216) 71 94 11 94



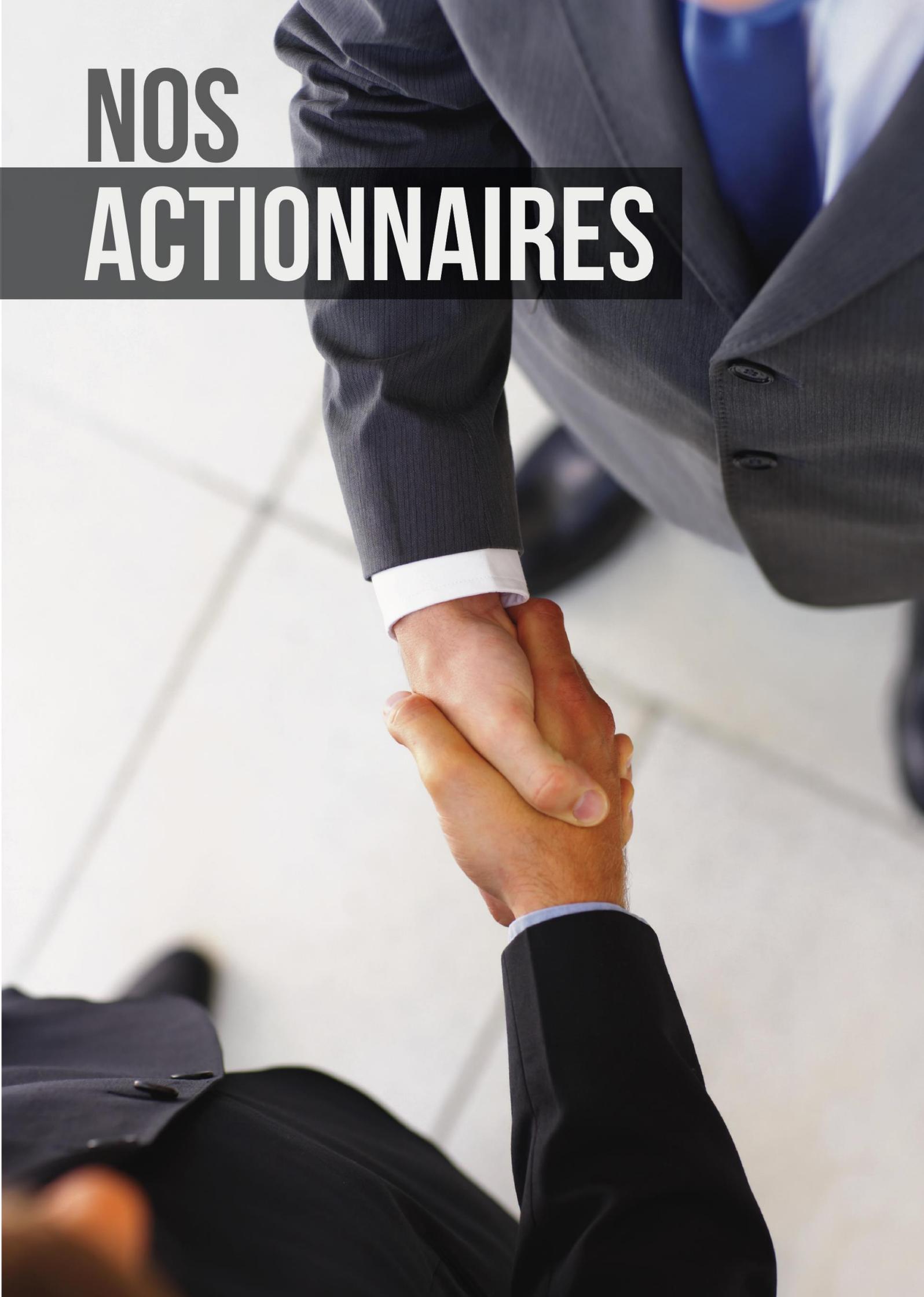
www.aetech-solutions.com
contact@aetech-solutions.com

Table des matières

1. CONJONCTURE ECONOMIQUE 2019	4
1.1 CONJONCTURE INTERNATIONALE.....	4
1.2 CONJONCTURE NATIONALE.....	5
2. APERÇU SUR LE SECTEUR DE LA COMMUNICATION EN TUNISIE	8
2.1 INTERNET.....	11
3. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE	17
3.1 CHIFFRE D'AFFAIRES.....	17
3.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES SOLUTIONS.....	17
3.1.2 CHIFFRE D'AFFAIRES DISTRIBUTION.....	18
3.2 MARGE BRUTE.....	18
3.3 RESULTATS.....	19
3.4 EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE 2015-2019.....	19
3.5 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.....	20
3.6 CHANGEMENTS DES METHODES D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS.....	21
4. GOUVERNANCE	23
4.1 ACTIONNARIAT.....	23
4.1.1 RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE.....	23
4.1.2 INFORMATION SUR LES CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE.....	23
4.2 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	23
4.3 REGLES APPLICABLES A LA NOMINATION ET REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	24
4.4 FONCTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	24
4.5 ROLES DES COMITES SPECIAUX.....	25
4.6 AFFECTATION DES RESULTATS.....	25
4.6.1 DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT.....	25
4.6.2 TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES.....	27
4.7 CONTROLE DES COMPTES.....	28
5. POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES	30
5.1 RESSOURCES HUMAINES.....	30
5.2 EFFECTIF.....	30
5.3 POLITIQUE D'INTERESSEMENT.....	30
5.4 POLITIQUE DE FORMATION.....	30
6. TITRE EN BOURSE	33

NOS

ACTIONNAIRES



CHERS PARTENAIRES ET ACTIONNAIRES,



Nous sommes ravis de vous accueillir parmi nous au sein de votre entreprise AeTECH qui, depuis sa création en 2001, opère dans le monde du numérique et accompagne ses clients et partenaires dans leur transformation digitale.

Grâce à la notoriété d'AeTECH et l'engagement de ses hommes et femmes et ses partenaires, nous avons pu renouer nos relations de services à valeurs ajoutées avec nos clients.

Notre promesse est rendre AeTECH un acteur leader dans son domaine.

ZOUBEIR CHAIEB

CONJONCTURE ECONOMIQUE



1. CONJONCTURE ECONOMIQUE 2019

1.1 CONJONCTURE INTERNATIONALE

Le Fonds Monétaire International (FMI) a révisé à la baisse ses prévisions de la croissance économique mondiale attendue pour 2020 et 2021 à 3,3% et 3,4% et 2,9% estimé pour 2019.

Cette révision à la baisse est principalement attribuée à la montée des tensions géopolitiques et l'instabilité sociale dans certains pays du Moyen-Orient, principalement, et ce, outre une activité économique moins vigoureuse qu'attendu dans certaines grandes économies émergentes à l'instar de l'Inde.

Concernant l'évolution des prix à la consommation, les taux d'inflation se sont accélérés, au cours des derniers mois de 2019, dans les principales économies avancées en relation, surtout, avec la hausse des prix de l'énergie. Ainsi, les prix à la consommation dans la Zone Euro se sont accrus de 1,3%, en glissement annuel au cours du mois de décembre 2019 contre 1% un mois auparavant.

S'agissant de la situation de l'emploi, elle a connu une amélioration au cours des derniers mois de 2019 dans les principaux pays industrialisés. Ainsi, aux Etats-Unis, le taux de chômage est revenu à 3,5% au terme de l'année 2019, enregistrant ainsi une baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport à son niveau de fin 2018. De même, ce taux a connu un léger repli au Japon pour s'établir à 2,2%, en novembre 2019, contre 2,4% enregistré un mois auparavant. Quant à la Zone Euro, le taux de chômage s'est stabilisé à 7,5% en novembre 2019 et ce, pour le deuxième mois consécutif, contre 7,9% un an plus tôt.

Les marchés financiers internationaux ont enregistré, durant l'année 2019, des performances exceptionnelles pour les principaux indices boursiers. Dans ce contexte, les indices américains Dow Jones et Nasdaq se sont accrus de 22,3% et 35,2%, respectivement, grâce à la bonne tenue de la croissance et de l'emploi aux Etats-Unis qui ont eu des répercussions positives sur les marchés financiers de ses principaux partenaires notamment japonais avec un accroissement de l'indice Nikkei de 18,2% ainsi que sur les bourses européennes notamment celle de Paris sur laquelle l'indice Cac40 s'est inscrit en hausse de 26,4%.

De leur côté les marchés des changes internationaux ont été marqués par une légère dépréciation de la devise européenne vis-à-vis du dollar américain, revenant à 1,121 dollar au terme du mois de décembre contre 1,147 dollar à la fin du même mois de 2018, en relation avec le rythme soutenu de l'activité aux Etats Unis ainsi que la confiance des investisseurs à l'égard de la crédibilité de la politique monétaire de la Fed.

1.2 CONJONCTURE NATIONALE

Le taux de croissance de l'année 2019 a été revu à la baisse pour s'établir à 1% contre 2,7% en 2018 traduisant la faiblesse de l'activité économique, qui revient à plusieurs facteurs notamment la baisse de la demande émanant de la Zone Euro qui a impacté négativement les industries manufacturières destinées à l'exportation et ce, malgré l'amélioration de certains indicateurs relatifs au secteur touristique et à la récolte exceptionnelle des céréales.

La balance des paiements courants a dégagé, au cours de l'année 2019, un déficit qui s'est situé à 10.014 MDT, soit 8,8% du PIB, contre -11.722 MDT et 11,1% du PIB une année auparavant.

Le déficit de la balance commerciale s'est établi, durant l'ensemble de l'année 2019, à un niveau record de 19,409 milliards de dinars contre 19,023 milliards de dinars en 2018.

Le taux d'inflation en décembre 2019 se replie à 6,1% après un taux de 6,3% le mois dernier et 6,5% le mois d'avant.

Malgré une évolution en dents de scie, l'inflation a connu une tendance résolument baissière passant de 7,5% en décembre 2018 à 6,1% en décembre 2019. En moyenne sur toute l'année 2019, ce taux s'établit à 6,7% contre 7,3% en 2018.

Le taux de chômage a enregistré une baisse pour se situer à 14,9% à fin 2019 dont 27,8% des diplômés de l'enseignement supérieur.

Les interventions de la Banque Centrale ont atteint une moyenne de 11.411 MDT au cours du dernier trimestre de 2019, en baisse de 266 MDT par rapport au trimestre précédent avec le maintien des opérations principales de refinancement au même niveau tout au long de 2019, soit 7.000 MDT.

Le déclin de la demande de refinancement des banques auprès de la Banque Centrale, pendant le dernier trimestre de 2019, a été à l'origine d'un recours plus important des banques emprunteuses au marché interbancaire.

Pour ce qui est des concours à l'économie, ils ont enregistré une décélération de leur rythme de progression en 2019 (3,5% ou 3.152 MDT contre 9,3% ou 7.567 MDT en 2018) traduisant l'effet conjugué du ralentissement du taux de progression aussi bien du portefeuille-escompte auprès des banques (753 MDT contre 4.354 MDT) que de celui des comptes courants débiteurs (246 MDT contre 1.058 MDT) et l'accélération du taux d'accroissement de l'encours des créances immobilisées (1.659 MDT contre 1.349 MDT).

Il est à noter que cette forte décélération est due aux retombées de la politique monétaire restrictive adoptée par la Banque Centrale de Tunisie, depuis l'année 2018, associée à une croissance économique anémique.

Les créances nettes sur l'extérieur ont connu, durant l'année 2019, une reprise notable par rapport à leur niveau de l'année 2018 (+4.123 MDT contre -1.729 MDT).

Quant aux créances nettes sur l'Etat, elles ont augmenté, au terme de l'année 2019, de 1.329 MDT contre 866 MDT en 2018.

Le volume global des émissions des bons du Trésor, pour l'année 2019, s'est inscrit en baisse de 58,7% par rapport à l'année précédente et a atteint 1.132 MDT (dont 695 MDT ou 61,4% sous forme de bons de Trésor assimilables (BTA)).

Sur le marché interbancaire, le taux de change du dinar tunisien a enregistré, en 2019 et par rapport à la fin de l'année 2018, une appréciation vis-à-vis des principales devises des pays partenaires, notamment l'euro (9,1%), le dollar américain (7%), le yen japonais (5,6%) et le dirham marocain (7,4%).

APERÇU SUR LE SECTEUR DE LA COMMUNICATION EN TUNISIE



2. APERÇU SUR LE SECTEUR DE LA COMMUNICATION EN TUNISIE

Le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) est un secteur prioritaire en Tunisie à la fois en tant que vecteur de développement des autres secteurs économiques mais aussi en tant que secteur dynamique d'innovation ouvert à l'international par l'exportation, l'investissement étranger, le partenariat et la sous-traitance notamment avec les pays africains.

Selon l'Institut National de la Statistique, le secteur contribue à hauteur de 7,5 % du PIB et emploie quelque 86 000 personnes (2018). Il se compose de 2120 entreprises privées, 219 centres de services partagés, 8 centres de développement servant des multinationales, une densité téléphonique de 98,8 lignes/100 habitants et plus de 4,1 millions d'internautes.

La Tunisie possède aujourd'hui trois technoparks orientés sur les TIC, le plus important Technoparc El Ghazala ainsi que 18 cyberparks entièrement dédiés à la formation et à la recherche scientifique et technologique. Ceci entre dans le cadre d'un plan ambitieux des autorités, Tunisie Digitale 2020, qui vise à faire du pays une référence internationale dans le numérique en développant un tissu d'entreprises compétitives et innovatrices.

Selon le Ministère des Technologies de la Communication et de l'Économie Numérique, le réseau des télécommunications tunisien est entièrement numérisé en transmission et offre différentes techniques et services de transmission de données : Vidéotex, Paquet X25, Frame Relay, ATM, RNIS, DSL, GPRS, ainsi que des liaisons spécialisées diverses et bien entendu l'Internet.

Selon l'Agence Tunisienne d'Internet / ATI, Le réseau Internet offre des accès Nx2Mbits à 34 Mbits à plusieurs Fournisseurs de Services Internet (FSI) dont sept privés.

La Tunisie a également mis en œuvre une série de mesures visant à moderniser le cadre juridique et réglementaire des télécommunications, notamment :

- La création de l'Instance Nationale des Télécommunications (INT) pour régulariser l'interconnexion, la numérotation et autres sujets, ainsi que résoudre les litiges entre opérateurs
- La création de l'Agence Nationale des Fréquences (ANF) pour gérer le spectre radio électrique

Points forts du secteur des TIC

Le secteur des TIC en Tunisie est un secteur porteur, capable d'affronter la concurrence internationale et de tirer profit d'une plus grande ouverture sur le marché étranger. Le secteur a un potentiel d'exportation confirmé par un savoir-faire et un avantage en termes de coût sur le marché international.

De façon générale, le secteur des TIC a les avantages suivants :

- De faibles salaires (comparativement aux pays de l'Union européenne) ;
- Une bonne formation des ingénieurs tunisiens, une qualité des ressources humaines et des infrastructures ;

- L'existence de technopoles informatiques et de pépinières d'entreprises utiles pour l'industrie du logiciel ;
- Une législation généralement favorable.

La Tunisie possède un avantage comparatif dans le Business Process Outsourcing (BPO), c'est-à-dire l'externalisation du processus d'entreprise représentant l'activité à faible valeur ajoutée de la délocalisation, dont principalement les 'centres d'appel'.

Faiblesses du secteur TIC

Malgré tous les points forts du secteur, les entreprises restent quand même de petites tailles, et font face à une demande qui provient en grande partie des entreprises publiques avec des commandes importantes. En effet, d'après un rapport de la Banque Mondiale, la plupart des entreprises de TIC en Tunisie sont relativement jeunes et de petites tailles. Environ 80% des entreprises ont moins de 50 employés. Source: World Bank, Tunisia's Global Integration: A Second Generation of Reforms to Boost Growth and Employment,

Ainsi, on peut résumer les faiblesses de ce secteur dans les points suivants :

- La petite taille des entreprises les empêche de concurrencer les firmes multinationales ce qui contribue à la fragilité du secteur.
- Bien que le secteur des TIC soit plus orienté sur le marché local (informatisation des entreprises et de l'administration), les appels d'offres des entreprises publiques et du gouvernement ont plus profité aux entreprises étrangères qu'aux entreprises locales, trop petites.
- Les entreprises tunisiennes sont soumises au contrôle des changes.
- Faible financement d'activités en recherche et développement.

Opportunités dans le marché et stratégie d'approche

Des opportunités commerciales existent en Tunisie qui met en œuvre son ambitieux plan numérique.

Le marché Tunisien est une destination favorable aux entreprises étrangères TIC pour s'établir et réaliser des échanges privilégiés. C'est une plateforme idéale pour accéder aux marchés voisins tels que ceux de l'Algérie ou de la Libye, aussi bien qu'à d'autres marchés Africains ou du Moyen-Orient. A noter que depuis 2017, une dizaine d'entreprises TIC Canadiennes se sont implantées en Tunisie.

Les attraits du secteur

Les entreprises étrangères ayant choisi la Tunisie comme site d'implantation ont pu élargir leur champ d'action en évoluant vers des activités à plus forte valeur ajoutée. Le site tunisien a permis à ces entreprises de :

- Améliorer la compétitivité de leurs entreprises mères en diminuant leurs coûts d'exploitation ;
- Pallier au manque de ressources humaines dans les TIC dans leur pays d'origine ;

- Maintenir et renforcer les emplois dans le pays d'origine tout en faisant de la Tunisie une base arrière.

Investissement dans les projets TIC innovateurs

En juin 2019, le Groupe de la Banque Mondiale a approuvé deux nouveaux projets d'investissement d'un montant total de 175 millions de dollars US, en faveur de la Tunisie. Ces opérations visent à soutenir les objectifs de la Tunisie dans le domaine du numérique, à savoir l'établissement d'une nouvelle économie qui encourage l'entrepreneuriat et génère plus d'opportunités d'emploi, et l'amélioration de la capacité de réponse des autorités face aux besoins des citoyens grâce à la digitalisation de services publics essentiels.

- Le premier projet s'attachera plus précisément à accroître l'accès des start-up et des petites et moyennes entreprises (PME) aux financements afin de favoriser leur croissance.
- Le deuxième permettra d'investir dans la numérisation des systèmes de sécurité sociale et d'éducation afin d'améliorer la qualité des services et de faire en sorte que ceux qui en ont le plus besoin puissent effectivement y accéder. Détails :

Projet d'appui aux start-up et PME innovantes, doté de 75 millions de dollars, a été conçu pour soutenir le programme gouvernemental Startup Tunisia qui a pour objectif de catalyser la création et la croissance de jeunes pousses et de PME numériques et novatrices, tout en stimulant les perspectives économiques et d'emploi pour la jeunesse tunisienne. Le projet financera des investissements en fonds propres ou en quasi-fonds propres dans des start-up et PME innovantes, ainsi qu'une aide au développement de concept, à l'amélioration de la réceptivité à l'investissement et à l'adoption de la technologie. Il aidera également les acteurs de l'écosystème entrepreneurial (incubateurs et accélérateurs d'entreprises notamment) à améliorer et étendre la portée de leurs programmes, en y incluant en particulier les start-up et PME dirigées par des femmes ou situées dans les régions de l'intérieur du pays en collaboration avec savoir-faire étranger.

Projet de transformation numérique pour des services centrés sur l'utilisateur, d'un montant de 100 millions de dollars, soutiendra une démarche de promotion des technologies appliquées à l'administration publique (ou GovTech) pour l'amélioration des systèmes de protection sociale et d'éducation.

Le projet financera des améliorations dans quatre domaines phares : i) les programmes d'aide sociale, tels que les transferts monétaires ou les allocations, ii) la sécurité sociale, afin d'étendre la couverture des pensions de retraite et de l'assurance maladie ; iii) la numérisation des services de gestion de l'éducation et (iv) l'amélioration des ressources numériques pour renforcer les enseignements et les apprentissages. Source Groupe de la Banque Mondiale

Représentation

Percer ou augmenter sa part de marché en Tunisie est un objectif pour beaucoup d'entreprises canadiennes. Au-delà de la nécessité de la compréhension du marché et des consommateurs tunisiens, l'association avec un partenaire local ou le transfert de technologie sont presque systématiquement requis pour percer. Un partenariat local représente plusieurs avantages : une meilleure compréhension des besoins des consommateurs, un suivi étroit des évolutions

réglementaires, un accès aux réseaux de relations dans le milieu commercial, industriel, académique ou scientifique.

Même si ce n'est pas obligatoire, il est préférable de privilégier la recherche de partenaires commerciaux. Le partenariat local est d'ailleurs une condition imposée par les autorités tunisiennes dans certains cas et pour certains projets TIC et/ou appels d'offres. Il peut prendre deux formes : une joint-venture à capitaux mixtes ou une joint-venture contractuelle.

Accès

Malgré la présence sur le marché de la plupart des grands noms (Siemens, Ericsson, Microsoft, Huawei, Sisco, HP, Owlance..., les produits et services canadiens sont bien perçus en Tunisie, l'expertise canadienne a été reconnue par les acteurs locaux de l'industrie des TIC à maintes reprises. Les entreprises canadiennes des TIC peuvent être actives et étendre leurs applications à d'autres secteurs, comme les soins de santé, l'éducation, l'aéronautique, et l'automobile. Ceci est de nature à faciliter leur positionnement sur le marché tunisien.

2.1 INTERNET

En Décembre 2019, le nombre d'abonnés Internet a atteint 10 310 453 abonnés contre 9 833 176 fin 2018, soit une hausse de 5% en une année réalisée principalement grâce à l'augmentation de l'offre Data 3G/4G.

Mode de connexion	Nombre d'abonnés Déc-2019
Offre Data 3G/4G	8 501 621
Clé 3G/4G& SIM Data	791 231
ADSL	762 971
M2M	118 657
Autres Technologies	135 973

Source : Instance Nationales des Télécommunications

À la fin de l'année 2019, le parc de la data fixe continue sur sa tendance haussière.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, les nombre des abonnements résidentiels et professionnels ont enregistré une croissance respectivement de 3,3% (soit 35,9 mille abonnements supplémentaires) et 1,1% (soit 0,9 mille abonnements supplémentaires), par rapport au trimestre précédent.

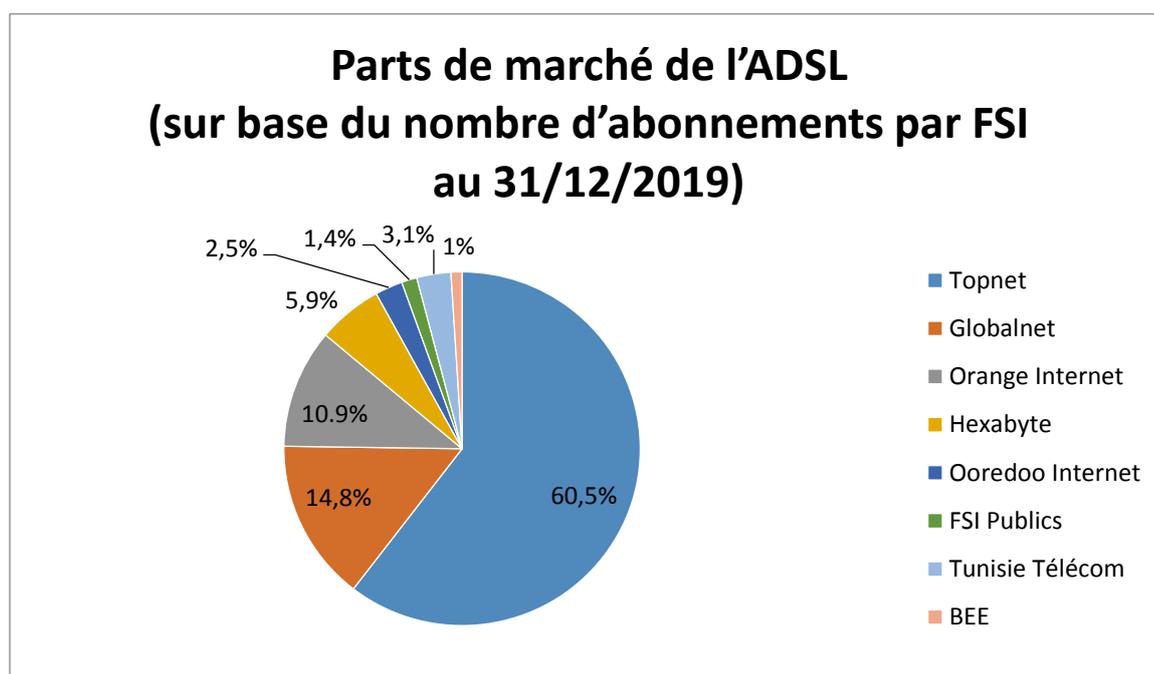
Le parc de la data fixe s'est établi à 1 213,0 mille abonnements à la fin du quatrième trimestre de 2019, marquant une progression de 17,3% par rapport au quatrième trimestre de l'année 2018, (soit 179,0 mille abonnements supplémentaires en un an).

Aux termes du quatrième trimestre de 2019, le nombre d'abonnements ADSL continue dans son trend haussier. Ce dernier, affiche un taux de croissance de 3,4% par rapport à la quatrième trimestre de 2018 (4.5%).

A la fin de ce trimestre, l'ensemble des technologies autres que l'ADSL, box data, LTE-TDD et FO a enregistré une légère croissance du nombre d'abonnements de 0,1% par rapport au trimestre précédent, (soit 32 abonnements en plus).

De sa part, la FO (Fibre Optique), confirme son trend haussier avec taux de croissance de 3,9%, à la suite de la hausse de son parc d'abonnements de 0,9 mille abonnements supplémentaires enregistrés à la fin de ce trimestre par rapport au trimestre précédent.

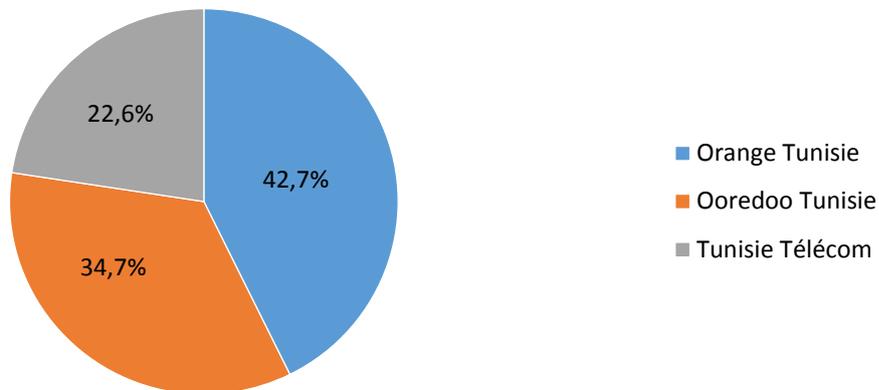
En effet, le parc total d'abonnements à la FO atteint pour la première fois 24,5 mille abonnements, soit une croissance de 11,7% par rapport au nombre d'abonnements affiché au TR4-2018.



Source : Instance Nationales des Télécommunications

Le nombre d'abonnements ADSL a enregistré une augmentation de 101,8 mille abonnements au cours du quatrième trimestre de 2019 par rapport au quatrième trimestre de 2018, soit un taux de croissance de 15,4% en un an.

Parts de marché relatives aux Clés 3G/4G au 31/12/2019

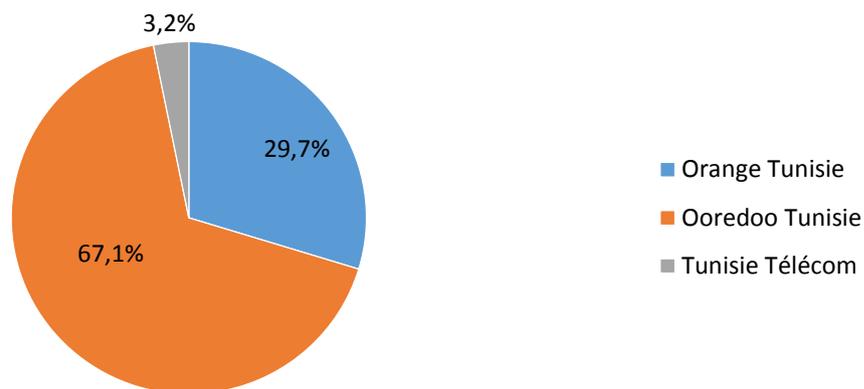


Source : Instance Nationales des Télécommunications

Au cours du quatrième trimestre de 2019, Orange Tunisie est le seul opérateur ayant enregistré une baisse de sa part de marché des abonnements clés 3G/4G, soit 5,4 points en moins par rapport au TR4-2018, en faveur d'Ooredoo Tunisie et de Tunisie Télécom qui ont renforcé leurs parts respectivement avec 2,8 et 2,6 points en plus.

Il est à noter qu'Orange Tunisie détient encore la plus grande part avec un taux significatif de 42,7%.

Parts de marché relatives aux Box Data au 31/12/2019



Source : Instance Nationales des Télécommunications

Aux termes du quatrième trimestre de 2019, Ooredoo Tunisie a renforcé sa part de marché de 5,2 points supplémentaires à la suite d'une augmentation importante de 48,9 mille abonnements supplémentaires par rapport au TR4-2018 aussi Tunisie Télécom a renforcé sa part par 1,5 point, en défaveur d'Orange Tunisie qui a perdu 6,7 points sur la même période.

Cela dit, Ooredoo Tunisie détient la plus importante part de marché des box Data pour le huitième trimestre consécutif avec un taux de 67,1%, suivi par Orange Tunisie avec une part de 29,7%.

L'utilisation de la 3G/4G a stimulé les chiffres avec une importante croissance constatée par ce mode d'accès à internet avec 8 501 621 abonnements fin 2019, soit 82% du parc Data mobile total.

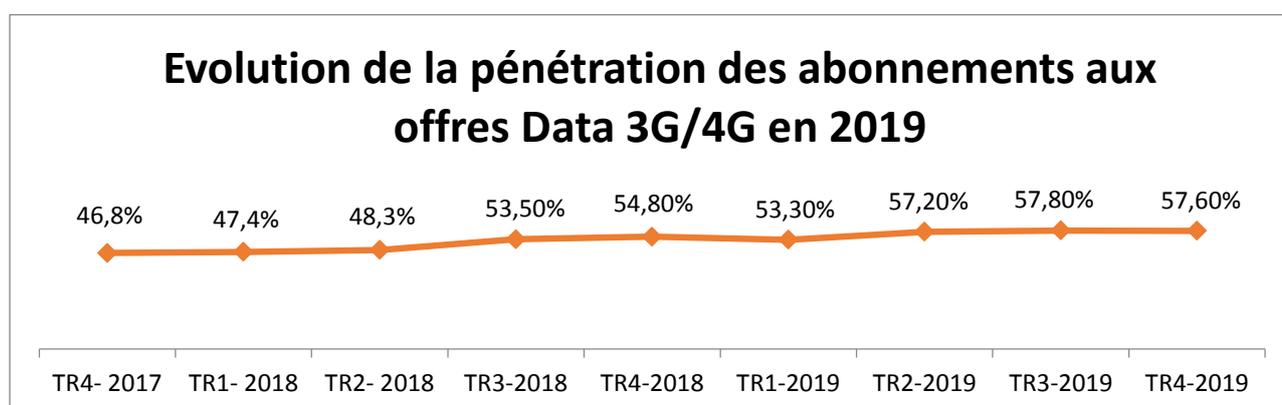
Le nombre d'abonnements aux offres Data 3G/4G a enregistré une croissance de 5% par rapport à la même période en 2018 (soit 406,1 mille abonnements de plus en un an).

La répartition des abonnements aux offres data 3G/4G entre les opérateurs se présente à la fin du quatrième trimestre de 2019 comme suit :

Nombre d'abonnés	
Ooredoo	3 270 117
Orange	2 641 162
Tunisie Télécom	2 587 633
Lycamobile Tunisie	2 709

Source : Instance Nationales des Télécommunications

La figure ci- dessous nous montre une légère baisse du taux de pénétration des offres Data 3G/4G de l'ordre de 0,2 point à la fin de ce trimestre par rapport au trimestre précédent, ceci est dû à la décroissance de son parc d'abonnement de l'ordre de 2,6% à la même période (soit 223,0 mille abonnements en moins).

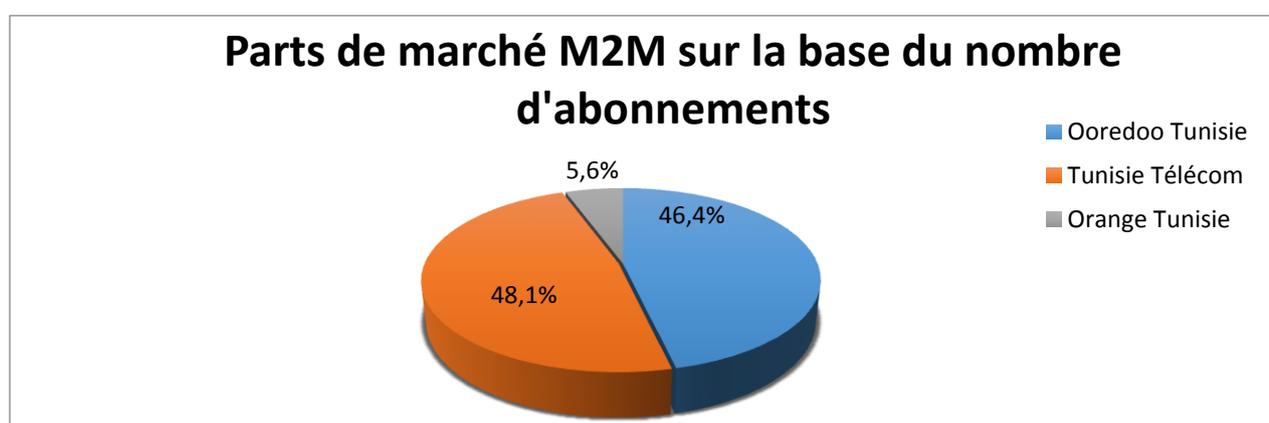


Le nombre d'abonnements M2M continue dans son trend haussier, il a enregistré une augmentation de 2,1 mille abonnements au cours du quatrième trimestre de 2019 par rapport au trimestre précédent, soit une croissance de 3,6%, atteignant ainsi pour la première fois un seuil de 118,7 mille abonnements.

La répartition des abonnements M2M entre les opérateurs se présente à la fin du quatrième trimestre de 2019 comme suit :

Nombre d'abonnés	
Ooredoo Tunisie	55 042
Tunisie Télécom	57 028
Orange Tunisie	6 587

Ainsi, les parts de marché relatives aux M2M calculées sur la base du nombre d'abonnements par opérateur sont présentées dans la figure suivante :



Source : Instance Nationales des Télécommunications

En termes de parts de marché, Ooredoo Tunisie, a perdu 3,5 points par rapport au TR4- 2018, en faveur de Tunisie Télécom qui a renforcé sa part avec 0,5 point et devient en tête du classement avec un taux de 48,1%.

Il est à noter que, bien que la part de marché d'Orange Tunisie ait enregistré une hausse de 0,9 point par rapport au TR4-2018, elle reste faible par rapport à celles de ses concurrents.

ACTIVITÉS & RESULTATS



DE LA SOCIÉTÉ

3. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

3.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2019, le chiffre d'affaires s'est établi 7 134 mTND contre 9 980 mTND en 2018, enregistrant ainsi une réduction de 28% du chiffre d'affaires essentiellement à l'abandon de l'activité vente GSM à très faible marge.

En effet, en 2019, l'activité « Distribution » s'est limitée à la commercialisation des produits Ooredoo.

AeTECH a atteint 98% des prévisions annoncées. Ceci peut être considéré comme une performance en raison du contexte difficile de l'économie nationale.

Par branche d'activité, le chiffre d'affaires est réparti comme suit :

En mTND	2019	2018	Prévisions 2019 (*)	Var 2019/2018	Var 2019/Prévisions
Solutions	2 532	1 992	3 500	27%	-28%
Distribution	4 602	7 988	3 800	-42%	21%
Chiffre d'Affaires Global	7 134	9 980	7 300	-28%	-2,3%

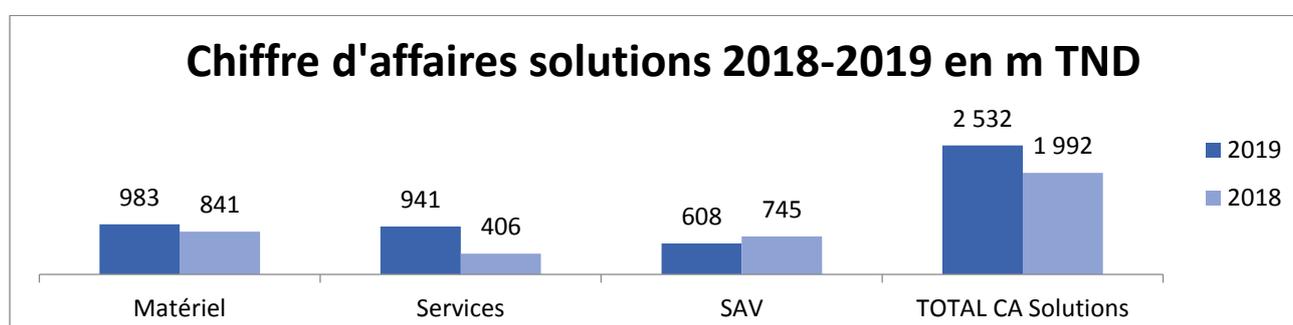
(*) Suivant le rapport d'activité de l'exercice 2018.

La structure du chiffre d'affaires a enregistré une importante baisse de la branche de distribution passant, en pourcentage du Chiffre d'Affaires Total, de 80 % en 2018 à 65 % en 2019, alors qu'une hausse de la participation de la branche Solution passant de 20 % à 35% sur la même période.

Cette structure reste encore éloignée de celle voulue qui est plus équilibrée entre les deux pôles d'activités. La rareté des projets en Tunisie continue à être l'origine de cet écart.

3.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES SOLUTIONS

L'évolution durant l'année 2019 des revenus de la branche solutions se présente comme suit :



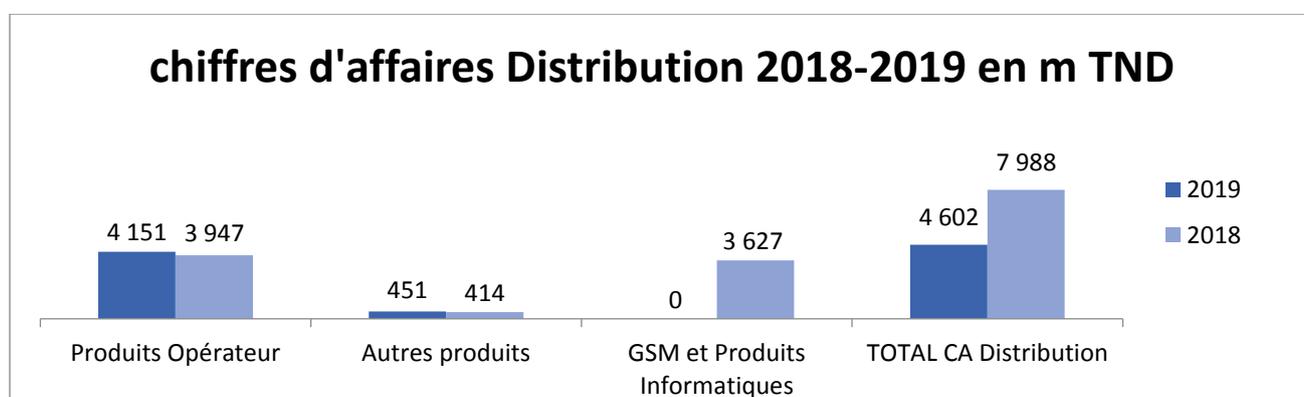
L'activité Solutions représente 35% du chiffre d'affaires global de la société.

Le chiffre d'affaires de l'activité solution enregistre une augmentation de 27% en 2019 due notamment à l'augmentation de nouveaux projets et de la sous activité service respectivement de 17% et 132%.

Pour les rubriques «SAV» on observe une diminution de 18% sur la même période.

3.1.2 CHIFFRE D'AFFAIRES DISTRIBUTION

L'évolution du chiffre d'affaires Distribution par produit au cours de l'année 2019 se présente comme suit :



Le nombre de ligne activées et rechargées, facturées à Ooredoo est passé de 403 316 en 2018 à 414 474 en 2019.

A noter qu'en 2019 le chiffre d'affaire lié aux produits Opérateur (recharge et activations) et le chiffre d'affaire lié aux autres produits (forfait internet, 4G Box, mobile wifi, ADSL, clé 4G...) ont augmenté respectivement de 5% et 9%.

Tandis que le chiffre d'affaire lié à la vente des GSM et produits informatiques a diminué de 100% et ce suite à l'abandon de cette activité.

3.2 MARGE BRUTE

La marge brute s'établit comme suit :

En mTND	2019	2018	Prévisions 2019	Var 2019/2018	Var 2019/Prévisions
Revenus d'exploitation	7 134	9 980	7 300	-28%	- 2%
Total des achats consommés	4 527	8 377	5 125	-46%	- 12%
Marge brute	2 607	1 603	2 175	63%	20%
Taux de marge brute	36%	16%	30%	20 points	6 point

La marge brute a passé de 16% en 2018 à 36% en 2019.

Cette amélioration s'explique essentiellement par :

- L'abandon de l'activité vente des GSM qui dégagait des marges négatives au cours des exercices antérieurs,
- L'amélioration des marges de l'activité solutions,
- La diminution des achats consommés.

→ **Marge brute par activité**

Division	Marge 2019	Taux de marge 2019	Marge 2018	Taux de marge 2018
Solutions	1 305	51%	999	50%
Distribution	1 302	28%	604	8%
Total	2 607	36%	1 603	16%

3.3 RESULTATS

L'année 2019 s'est soldée par un résultat net de -226mTND contre -2 287mTND 2018.

En m TND	2019	2018
Résultat net	-226	-2 287
Taux de marge nette	-3%	-23%

Malgré le déficit, la société a enregistré une variation positive du résultat de 90% s'explique essentiellement par :

- La bonne maîtrise des charges de personnel et les autres charges d'exploitation :

En mTND	2019	2018	Var 2019/2018
Charges de personnel	1 418	1 692	-16%
Autres charges d'exploitation	776	1 057	-26%

- La constatation de reprise sur provision détaillée comme suit :

⇒ Reprise sur provision client :	4 308
⇒ Reprise sur provision stocks :	34 538
⇒ Reprise sur provision des immobilisations financières :	2 000

3.4 EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE 2015-2019

En 2019, AeTECH a enregistré un résultat négatif de 226mTND. Les ventes de la société ont atteint 7 175mTND, créant une valeur ajoutée positive de 1 953mTND la même année.

Les fonds propres d'AeTECH ont baissé de -4 859mTND en 2018 à -5 086mTND en 2019.

Le total actif de la société a diminué de 39% entre 2018 et 2019, passant de 7 689 à 4 682mTND.

(En m TND)	2015	2016	2017	2018	2019
Chiffre d'affaires	14 100	15 870	15 608	10 020	7 175
Valeur Ajoutée Brute	2 498	1 811	-493	659	1 953
Résultat net de l'Exercice	-1 217	-541	-3 714	-2 287	-226
Capitaux propres	1 683	1 142	-2 572	-4 859	-5 086
Total Bilan	11 621	9 670	9 206	7 689	4 682
Capacité d'Autofinancement	73	-490	-3 269	-1 786	122

Au cours de l'exercice 2019, la société a enregistré un Excédent Brut d'Exploitation positif de 453 mTND (Dernier EBE positif daté depuis 2012).

La rémunération annuelle du Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administration tenu le 03 juin 2006. Il est à noter que le président directeur a renoncé à cette prime au titre de l'exercice 2019. (elle est de l'ordre de 63mDT).

3.5 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR 30/09/2020

Au 30/09/2020, les indicateurs d'activité de la société Aetech indique un chiffre d'affaire de l'ordre de 3 974mTND, soit une diminution de 20% par rapport à 2019 sur la même période, reparti comme suit :

- 2 974mTND réalisé par l'activité distribution ce qui représente 75% du Chiffre d'affaires global des neuf premiers mois.
 - 1 000mTND réalisé par l'activité solutions soit 25% du Chiffre d'affaires global.
- Nous tenons à vous souligner que le carnet de commande arrêté à l'ordre de 2 MTND.

L'activité « Solutions » enregistre une baisse de 32% par rapport au 3^{ème} trimestre 2019 due à l'arrêt du travail pendant la période de confinement.

L'activité « Distribution » enregistre une baisse de 15% par rapport à 2019, due notamment à la baisse des activations des lignes durant la période de confinement.

Les charges d'exploitation (hors amortissements et provisions) d'AeTECH sont passées de 4 970mTND à 4 170mTND au 30/09/2020 soit une diminution de 16%.

Les charges de personnel ont enregistrées une diminution de 8% pour atteindre 991mTND au cours des neuf premiers mois 2020 par rapport à la même période en 2019.

De ce fait, la situation prévisionnelle se présente comme suit :

En mTND	2019P	2019R	2020P
Chiffres d'Affaires	7 300	7 175	8 902
Chiffres d'Affaires Distribution	3 800	4 602	4 702
Chiffre d'Affaires Solutions	3 500	2 532	4 200
Autres produits d'exploitation	-	41	
Achats Consommés	5 125	4 527	5 490
Marge Brute	2 175	2 648	3 412
Taux de marge brute	30%	37%	38%
EBITDA	525	454	1 406
Marge d'EBITDA	7.2%	6.3%	16%

A la suite de la survenance de la crise sanitaire liée au coronavirus Covid-19, la société s'est inscrite en tant que société affectée par les répercussions de la propagation de ce virus.

Son dossier a été préalablement accepté par la commission d'accompagnement pour les mesures fiscales. Par contre il a été rejeté pour les mesures de l'accès au financement des entreprises pour motif de « activité commerciale ».

La société a confié au CAC la mission d'élaborer un rapport spécial pour restituer l'IS des exercices 2017-2019. Les travaux sont en cours d'achèvement.

3.6 CHANGEMENTS DES METHODES D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Par rapport à l'exercice 2018, aucun changement n'a été enregistré au niveau de l'élaboration et de présentation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

GOUVERNANCE

The image shows a blurred office environment. In the foreground, a dark conference table is visible with several chairs around it. A person is partially visible in the background, seated at the table. The overall scene is out of focus, emphasizing the text overlay.

4. GOUVERNANCE

4.1 ACTIONNARIAT

4.1.1 RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 31/12/2019, la structure de capital d'AeTECH se présente comme suit :

Actionnaires	Nb d'actions	Montant en dinars	% du capital et de droits de vote
Famille CHAIEB	1 591 524	1 591 524	72%
STB SICAR	90 000	90 000	4%
Public	541 810	541 810	24%
TOTAL	2 223 334	2 223 334	100,00%

4.1.2 INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées, soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du Conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaires.

4.2 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La société AeTECH est administrée par un Conseil composé des membres suivants :

Administrateurs	Représenté par	Mandat
Mr Zoubeir CHAIEB	Lui-même	2019 – 2021
Mr. Mongi CHAIEB	Lui-même	2019 – 2021
Mr. Jamel CHAIEB	Lui-même	2019 – 2021
STB SICAR	Son représentant	2019 – 2021
Mme. Hajer MASMOUDI	Elle-même	2019 – 2021
Public	Mr. Walid BEN RHOUMA	2019 – 2021

4.3 REGLES APPLICABLES A LA NOMINATION ET REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

La qualité d'actionnaires n'est pas requise pour être membre du Conseil d'Administration. Un salarié de la société peut avoir la qualité d'administrateur.

Ne peuvent être administrateurs les personnes déchues du droit d'administrer ou de gérer une société. Un administrateur doit être doté de la personnalité civile.

Les membres du conseil d'administration peuvent être des personnes physiques ou morales.

Une personne physique ne peut être simultanément membre du conseil d'administration de plus de huit sociétés anonymes ayant leur siège social en Tunisie.

Une personne morale est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que si elle était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de 3 ans, qui se termine par la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui délibérera sur les comptes de l'exercice de l'achèvement du mandat de l'administrateur.

Le renouvellement de cette nomination est possible.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire conformément à la législation en vigueur en matière des sociétés commerciales.

4.4 FONCTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les fonctions de chaque membre au sein du Conseil sont présentées dans le tableau suivant :

Administrateurs	Fonction au sein de la société
Mr Zoubair CHAIEB	Président Directeur Général
Mr. Mongi CHAIEB	Administrateur et Directeur de la BU Distribution
Mr. Jamel CHAIEB	Administrateur
Mr. STB SICAR	Administrateur
Mme. Hajer MASMOUDI	Administrateur
Mr. Walid BEN RHOUMA	Administrateur

Conformément aux dispositions de la loi transversale article 28 : obligation de dissociation entre les fonctions de DG et de celle de PDG dans la société anonyme le conseil d'administration décide la séparation des fonctions du Président du conseil et du Directeur Général.

Le conseil décide de désigner Monsieur Zoubair CHAIEB en tant que Président du conseil d'administration et Monsieur Mongi CHAIEB en tant que Directeur Général et ce pour la durée restante de leurs mandats en tant qu'administrateurs.

4.5 ROLES DES COMITES SPECIAUX

Outre le Conseil d'Administration, AeTECH est dotée de quatre comités spéciaux :

- **Le comité de direction** : qui définit la stratégie de l'entreprise et prend les décisions importantes
- **Le comité de qualité** : qui veille au respect de la qualité et du processus de Système Management Qualité.
- **Le comité d'innovation** : dont la mission est la mise en place d'un Système de Management de l'Innovation (SMI) capable de gérer les idées innovantes jusqu'à la mise en place effective au sein d'AeTECH.
- **Le comité d'audit** : qui veille au respect des dispositions légales et réglementaires et contribue à assurer la sécurité financière de la société.

4.6 AFFECTATION DES RESULTATS

4.6.1 DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT

Selon les statuts de la société, il sera prélevé, obligatoirement, chaque année au titre d'une réserve légale de 5% des bénéfices nets après déduction des déficits reportés. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserves légales et augmenté du report bénéficiaire.

L'Assemblée Générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements ont été effectués.

L'Assemblée Générale peut également décider d'affecter les sommes distribuables aux réserves et au résultat reporté, en totalité ou en partie.

Elle peut limiter le blocage ou l'utilisation des bénéfices inscrits dans les comptes.

Elle peut, aussi les utiliser pour investir aux seins de la société.

Les sommes distribuables sont constituées par les bénéfices et les réserves diminuées le cas échéant des montants constitués pour les reports à nouveau ou pour des réserves.

Affectation des bénéfices :

Après l'approbation des états financiers et l'assurance de l'existence de sommes disponibles pour distribution, l'assemblée fixe la part destinée aux actionnaires en termes de dividendes.

Toute distribution de dividendes en contradiction avec les conditions instituées par les présents statuts est considérée comme distribution de dividendes fictifs.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires si les capitaux propres de la société, sont ou deviendraient à la suite de la distribution des bénéfices inférieures au montant du capital, majorés des réserves que la loi ou les statuts interdisent leur distribution.

Attribution des parts des actions :

L'assemblée décide la manière de distribution effective des dividendes et en cas d'absence, c'est le conseil d'administration qui la fixe. Toutefois cette distribution doit se réaliser dans un délai qui ne peut excéder une année à partir de la date de l'assemblée qui l'a décidé.

Le solde est affecté à titre de dividendes distribuables.

La société s'engage à conformer l'article 39 de ses statuts aux dispositions des articles 287 et 206 du Code des Sociétés Commerciales et 17 de la loi 94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du Marché Financier.

Pertes :

Les pertes s'il en existe seront enregistrées, après approbation des états financiers par l'assemblée, dans le compte pertes reportées ou résorbées par les réserves qui existent. Les pertes inscrites aux comptes de pertes reportées seront déduites des bénéfices futurs en priorité jusqu'à leur résorption totale.

Lorsque les fonds propres de la société se trouvent inférieurs à la moitié de son capital social, le conseil d'administration est tenu de convoquer l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires pour décider l'augmentation du capital et la continuation de l'activité ou la dissolution de la société ou la réduction du capital par résorption des pertes et son augmentation immédiate d'un montant qui permet la continuation de la société.

Dans tous les cas la décision de l'assemblée doit être à cet effet publiée.

4.6.2 TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital Social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Total des capitaux propres au 31/12/2012	1 640 000	164 000	13 654		109 454	1 927 108
Affectation du résultat 2012 AGO du 05/06/2013			109 454		- 109 454	-
Augmentation de capital (AGE du 03/01/2013)	583 334			2 916 670		3 500 004
Résultat de l'exercice au 31/12/2013					- 984 182	- 984 182
Total des capitaux propres au 31/12/2013	2 223 334	164 000	123 108	2 916 670	- 984 182	4 442 930
Affectation du résultat 2013 AGO du 12/06/2014			-984 182		984 182	
Résultat de l'exercice au 31/12/2014					-1 542 021	-1 542 021
Total des capitaux propres au 31/12/2014	2 223 334	164 000	-861 074	2 916 670	-1 542 021	2 900 909
Affectation du résultat 2014 AGO du 25/06/2015			-1 542 021		1 542 021	
Résultat de l'exercice au 31/12/2015					-1 217 363	-1 217 363
Total des capitaux propres au 31/12/2015	2 223 334	164 000	-2 403 095	2 916 670	-1 217 363	1 683 546
Affectation du résultat 2015 AGO du 14/10/2016			-1 217 363		1 217 363	
Résultat de l'exercice au 31/12/2016					- 541 447	- 541 447
Total des capitaux propres au 31/12/2016	2 223 334	164 000	-3 620 458	2 916 670	-541 447	1 142 099
Affectation du résultat 2016 AGO du 22/06/2017			-541 447		541 447	
Résultat de l'exercice au 31/12/2017					-3 714 447	-3 714 447
Total des capitaux propres au 31/12/2017	2 223 334	164 000	-4 161 905	2 916 670	-3 714 447	-2 572 348

Affectation du résultat 2017 AGO du 28/12/2018			-3 714 447		3 714 447	
Résultat de l'exercice au 31/12/2018					-2 287 178	-2 287 178
Total des capitaux propres au 31/12/2018	2 223 334	164 000	-7 876 351	2 916 670	-2287 178	-4 859 526
Affectation du résultat 2018 AGO du 01/08/2019			-2 287 178		2 287 178	
Résultat de l'exercice au 31/12/2019					- 226 281	- 226 281
Total des capitaux propres au 31/12/2019	2 223 334	164 000	-10 163 529	2 916 670	- 226 281	-5 085 806

4.7 CONTROLE DES COMPTES

Dénomination/Raison sociale	Horwath ACF
Représentant légal	Noureddine BELARBIA
Adresse	35,RueHédiKarray- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis –Tunsie
Numéro de Téléphone	+216 71 236 000
Numéro de Fax	+216 71 238 800
Adresse électronique	acf.nba@gnet.tn



5. POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES

5.1 RESSOURCES HUMAINES

AeTECH mène une politique de ressources humaines active et dynamique. La société veille à assurer une cohérence de ressources disponibles tout en adaptant le cout du fonctionnement.

La gestion des ressources humaines vise essentiellement à :

- Augmenter l'attractivité de la société afin d'attirer et de fidéliser les talents
- Reconnaître et valoriser la diversité et le dynamisme des collaborateurs
- Accompagner le développement et l'évolution des différents métiers de la société
- Favoriser la cohésion par le partage des valeurs communes
- Miser sur le management et le développement personnel
- Stimuler la transversalité, la synergie et la mutualisation des pratiques et des savoirs faire entre les différentes directions et services.

5.2 EFFECTIF

Catégorie	31/12/2019	31/12/2018
CADRE	15	18
MAITRISE	20	24
EXECUTION	10	11
TOTAL	45	53

Le taux d'encadrement est passé de 34% en 2018 à 33% en 2019 sans que cela n'affecte la qualité de service de la société. AeTECH compte aujourd'hui parmi son effectif des cadres de très haut niveau, aussi bien au niveau des équipes commerciales et managériales, et qui offrent une grande valeur ajoutée pour la société. D'ailleurs, l'impact a été ressenti au niveau de la masse salariale.

5.3 POLITIQUE D'INTERESSEMENT

AeTECH octroie à ses employés une prime d'intéressement complémentaire au salaire. Cette prime est attribuée suite à la réalisation d'objectifs commerciaux notamment en termes de chiffres d'affaires.

Cette prime se décline sur deux parties: une première prime pour la réalisation d'objectifs quantitatifs et qui varie selon la réalisation des objectifs en termes de chiffre d'affaires. Une seconde partie ayant un caractère plus qualitatif, et qui est octroyée aux employés ayant réalisé au minimum 70% de leur objectifs quantitatifs, tout en ayant accompli certaines tâches visant à améliorer la productivité et la gestion au sein de l'entreprise telles que des tâches de suivi et de reportingrégulier.

Le montant de l'intéressement octroyé en 2019 s'élève à 49 236 TND.

5.4 POLITIQUE DE FORMATION

AeTECH a poursuivi courant 2019 sa politique de formation répondant à la fois aux besoins de maintien et du développement de ses partenariats ainsi que ceux de ses collaborateurs et leurs perspectives de carrières.

Les actions de formation engagées découlent :

- D'un plan de formation défini et élaboré en amont par la Direction Générale qui prévoit des cycles de formation axés sur des orientations stratégiques et des thèmes adaptés.
- Des demandes individuelles de formation qui sont étudiées par la direction de la société.

Les dépenses liées à la formation se sont élevée en 2019 à 4 364 TND.

A hand holding a pen points towards the text. Below, two hands in business attire are visible. The background is a blurred grid of green and red numbers, suggesting a stock market.

TITRE EN BOURSE

6. TITRE EN BOURSE

Durant 2019, le cours de l'action AeTECH a perdu 8,33% par rapport à son cours de début d'année. La conjoncture économique est le principal facteur moteur de cette baisse.

Sur le plan des échanges, le volume des transactions du titre AeTECH a atteint 30 MTND avec 89 235 titres échangés, soit un taux de rotation de 4%.

Nombre de titres admis	2 223 334
Cours fin de période (TND)	0,330
Capitalisation boursière (TND)	733 700
Cours plus haut (TND)	0,420
Cours plus bas (TND)	0,260
Capitaux échangés (TND)	30 432
Rendement de la période	-8,33%

